
Séance du 02 juillet 2010

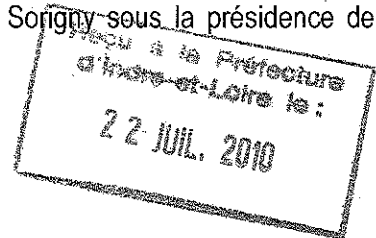
N°2010.07.A.4.

**OBJET : CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF COMMUNAUTAIRE A TRUYES –
AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX**

Le deux juillet deux mille dix à neuf heures, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Sorigny sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD



Absent excusé :

- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu la décision du bureau communautaire n° 2009.05.A.3 en date du 07 mai 2009 autorisant M. le Président à signer et notifier les marchés de travaux ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 28 juin 2010 ;

Après avoir pris connaissance du procès verbal de la réunion de la commission d'appel d'offres du 28 juin 2010 et après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** M. le Président à signer et notifier les avenants aux marchés de travaux suivants :

lot	Montant initial du marché en €	Montant de l'avenant en €	Montant modifié du marché en €
13 – équipements sportifs	HT 19 021,83	HT 5 926,00	HT 24 947,83

Pour extrait conforme

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :
21 JUL 2010

Publié ou notifié le :
23 JUL 2010



Le Président,

Jacques DURAND